

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 MARS 2019

Date de la convocation :

28 février 2019

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-neuf, le 5 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAULT, M. POCHE

Etaient excusés : Mme CHOPIN, Mme DEGAS

Secrétaire de séance : Mme PLANCHENAULT

D2019-09 : OPERATION ARGENT DE POCHE 2019

La Communauté de communes ayant reçu un avis favorable de la DDCSPP, il est proposé de renouveler le dispositif « Argent de poche » en 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la mise en place du dispositif au cours des vacances d'été, du 8 au 27 juillet 2019.

CHARGE madame le Maire de faire toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Un courrier va être envoyé aux jeunes concernés, afin de donner dès maintenant leurs disponibilités. Le principal chantier consistera en un rafraîchissement des peintures de la salle de loisirs (hall d'entrée et cache-moineaux), le rafraîchissement du panneau de vente des parcelles du lotissement, la fabrication de gabions pour le cimetière et de décorations de Noël.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 18 mars 2019
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20190305-D2019-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2019